

RECENSEMENT DES ANIMAUX ET/OU DES SURFACES AGRICOLES

Pour l'année 2011

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, parallèlement au recensement des exploitations agricoles, vous êtes également invités à déclarer au moyen du formulaire ci-joint les animaux (en pages 3 et 4) et/ou les surfaces agricoles (en page 2) dont vous vous occupez. (Les indications concernant la main-d'œuvre, au bas de la page 1 ne concernent que les exploitants agricoles).

En l'occurrence, si vous détenez des animaux (même seulement des **animaux de compagnie**) des catégories suivantes: **animaux à onglons** (porcs, moutons, chèvres, y compris chèvres naines), **équidés** (chevaux, poneys, ânes, mulets) et **les volailles**, il s'agit seulement dans votre cas de faire connaître au Vétérinaire cantonal l'existence de ces animaux, en tant qu'animaux potentiellement concernés par des mesures de prévention ou de lutte contre les épizooties (art. 41 et 51 de la loi cantonale du 25.5.1970 sur les épizooties). Vos données permettront au Vétérinaire cantonal de localiser ces animaux en cas d'épizooties (maladies contagieuses) et d'en prévenir les risques.

SURFACE CULTIVEE

Si vous cultivez des **terres agricoles** (prairies, cultures, vignes, vergers, etc.), vos données serviront à compléter la statistique agricole, ainsi qu'à déterminer votre droit éventuel en matière de ristourne de taxes sur les carburants. **Attention : Les surfaces doivent être annoncées en ares (1 are = 100 m²; 1 hectare = 100 ares).**

LA DATE DE CE RECENSEMENT A ETE FIXEE PAR LA CONFEDERATION AU 3 MAI 2011.

Au cas où vous ne garderiez plus aucun animal des espèces précitées ou que vous n'entretenez ou ne cultivez plus de surfaces agricoles, veuillez svp l'indiquer sur le formulaire. Nous pourrions ainsi en tenir compte afin de ne plus vous solliciter inutilement les années suivantes.

Le présent formulaire est à retourner à l'adresse du Service de l'agriculture, avenue de Marcelin 29a, 1110 Morges, **jusqu'au 16 mai 2011 au plus tard.**

Nous vous remercions par avance de vos précieuses indications et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

*Le chef du Service
de l'agriculture*

F. Brand

Le vétérinaire cantonal adjoint

Dr. G. Peduto

Annexe

- Relevé coordonné des données "agricoles"